RUE DE L'AVENIR : LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Rue de l'avenir est une association loi 1901 qui œuvre depuis 1988, en milieu urbain, à un meilleur partage de l'espace public et une limitation des vitesses, pour favoriser des déplacements sûrs et assurer un développement des modes actifs, marche et vélo, et des transports collectifs.

Cet engagement, qui intègre l'amélioration de la qualité et de l'adaptation des espaces publics et de la voirie, est en relation avec les enjeux du changement climatique et de l'impérieuse nécessité de la transition écologique.

Notre association constitue un « laboratoire d'idées » et a mis en place de nombreuses ressources sur ces thèmes, à travers son site <u>www.ruedelavenir.com</u>

Son fil rouge est l'appropriation de l'espace public, et son slogan :

« Pour une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre ».

Rue de l'Avenir oriente aujourd'hui son action vers la notion de « bien-être en ville » et de « ville inclusive » , au titre à la fois de la qualité de vie en ville et des enjeux climatiques.

L'association s'adresse aux collectivités locales, fédère des associations d'usagers, et regroupe des correspondants-experts dans les domaines des usages, de la gestion et de l'aménagement urbain. Elle compte parmi ses adhérents une cinquantaine de métropoles et villes moyennes ou petites, plus de cinquante associations nationales ou régionales et quatre-vingt membres, dont une trentaine investis activement dans les actions de Rue de l'Avenir.

Les actions en cours concernent, en particulier, la promotion de la marche en ville, la place de l'enfant dans la ville, et l'apaisement des quartiers par la réduction du nombre de véhicules automobiles et la généralisation de la limitation de la vitesse à 30 km/h dans les zones urbaines.

Dans un contexte général de transition écologique et climatique, nous intervenons également pour remettre les mobilités actives et l'aménagement de l'espace public au cœur de la vie des quartiers tout en encourageant le développement indispensable des transports en commun.





NOS OBJECTIFS:

Rue de l'avenir se définit comme laboratoire d'idées & force de propositions en matière de partage de l'espace public et de mobilités.

La ville est un lieu d'échange et de convivialité mais cette vocation se trouve contrariée, en particulier, par la trop grande place accordée à la voiture particulière, génératrice de pollutions et consommatrice de trop d'espace public.

Les objectifs de Rue de l'Avenir sont donc :

- ✓ De promouvoir une logique urbaine en lieu et place d'une logique routière, puisque « la rue n'est pas une route » et d'organiser le partage de la rue,
- ✓ De favoriser la qualité des espaces publics et d'en augmenter la surface, pour améliorer la sécurité et le confort des usagers les plus vulnérables (piétons seniors ou enfants, personnes à mobilité réduite, cyclistes...), favoriser la végétalisation et l'adaptation au changement climatique,
- ✓ D'apaiser la vie urbaine en modérant la vitesse en ville (Ville 30km/h, Zone 30, Zone de rencontre...) et en limitant l'usage de la voiture (politique de stationnement, offre de mobilité alternative...),
- ✓ De promouvoir des aménagements urbains permettant d'inciter plus de citoyens à exercer une activité physique régulière de proximité en ville et favoriser la convivialité et le bien être en ville,
- ✓ D'encourager des actions éducatives et pédagogiques en direction de l'ensemble des usagers de l'espace public, propices au partage de l'espace public, et sources d'urbanité.

NOS ORIENTATIONS ET ACTIONS 2025-2026

✓ Les modes actifs : Marche et vélo : Cohabitation entre les piétons et les cyclistes, enjeux de la marche pour la santé et l'environnement , retombées économiques de la marche, promotion de la qualité de l'espace public et de la place de la nature en ville, collectifs locaux piétons et piétons/cyclistes



✓ La place de l'enfant en ville : Promotion des conditions préalables à une Ville à hauteur d'enfant (ville à 30km/h, réduction de la place de la voiture), coordination de l'appel à initiatives « rues aux enfants rues pour tous », rues aux école et apaisement du quartier, implication pour une convergence des dynamiques actuelles (Rues aux enfants, terrains d'aventure, Classe dehors, cours d'école végétalisées…), participation des enfants à la réappropriation de l'espace public.

✓ La ville apaisée (périphéries urbaines, petites villes, villages) : Vie de quartier et bien être, réduction de la place de la voiture, limitation des vitesses, développement des alternatives à la motorisation individuelle.

UN LABORATOIRE D'IDÉES

L'association Rue de l'Avenir est animée par une équipe composée essentiellement de bénévoles.

Elle met en place des groupes pluridisciplinaires qui peuvent ainsi formaliser des orientations et élaborer des textes destinés à susciter la réflexion et le débat public.

Les groupes de travail de Rue de l'Avenir :

GT « Ville apaisée »

GT « Place de l'enfant dans la ville »

GT « Modes actifs, marche et vélo »



NOS ACTIONS

Sur la thématique « Ville apaisée »

- Présentation de la campagne « Ville apaisée quartiers à vivre » (2024)
- Le Manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre » (2023)
 avec le Réseau vélo et marche et le soutien de la FUB de la FNAUT et de FNE
 Pourquoi s'engager pour la ville apaisée ? Les points essentiels et 10 mesures concrètes.
- Les argumentaires détaillés de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » (2025)
 Fiche argumentaire N°1 Une démarche de quartier pour apaiser la ville
 Fiche argumentaire N°2 Bien vivre dans son quartier
 Fiche argumentaire N°3 La réduction de l'excès automobile
 Fiche argumentaire N°4 Pour des villes et des villages à 30km/h
 Fiche argumentaire N°5 Développer des alternatives et leur usage

Les signatures

- kit de communication de la campagne
- Les supports sur la cohabitation
 Piétons Cyclistes Automobilistes :
 Vidéos, Brochure
- Les reportages de voyages d'études et visites apprenantes (2023,2024,2025)



En Bretagne, les 8 et 9 juin 2023, 3 villes de tailles différentes : Vitré, Saint-Brieuc, Rennes À Chartres, le 5 avril 2024 À Lille et Roubaix, les 17 et 18 octobre 2024

Sur les modes actifs, Marche et Vélo :

- La série de capsules vidéos « À pied, à vélo, en auto, pour une ville apaisée » (Déc 2024)
- Marche et vélo des solutions pour le pouvoir d'achat, la santé et l'environnement (Nov 2024) L'UFC-Que choisir et ses partenaires, Rue de l'Avenir, la FUB et le Réseau vélo et marche, ont réalisé cette étude qui évalue les bénéfices sur le plan économique, pour les ménages qui le peuvent, d'un choix en faveur du vélo ou de la marche, mais souligne aussi son impact positif pour la santé et l'environnement et la nécessité d'investir au-delà des transports en commun, dans des infrastructures adaptées aux modes actifs.
 - Les rencontres « A pied à vélo bien dans ma ville » Dijon 18 et 19 septembre 2024

Les troisièmes rencontres « À pied, à vélo, bien dans ma ville » ont été consacrées à la thématique « Ville apaisée, quartiers à vivre ». Ces rencontres s'appuient – c'est ce qui contribue à leur originalité et richesse – sur une forte implication des étudiantes et étudiants des masters TMEC et ClimA parmi lesquels figurent de futurs acteurs de l'aménagement de nos espaces publics.



- Le rapport du groupe de travail inter associatif « Faire place aux piétons et aux cyclistes : des clés pour une cohabitation réussie 2026 2032 » Octobre 2025
- La brochure « À pied, à vélo, mieux se comprendre Septembre 2024 À pied, à vélo, mieux se comprendre, ADAV et Rue de l'avenir, 2024, PDF, 20p
- Les Rencontres nationales de la marche en ville, les 25 et 26 septembre 2025 à Rennes (qui font suite aux deux premières rencontres organisées à Marseille en 2021 et à Reims en 2023).
- « Les retombées économique de la marche, une première approche », Anne Faure Frédéric Héran Rue de l'Avenir Janvier 2024
- Le Baromètre des villes et villages marchables, organisé en 2021 et 2023 avec le collectif «Place aux piétons », créée en 2020 et dont Rue de l'avenir est membre fondateur.
 Résultats du baromètre marche 2023 Rue de l'Avenir

Sur la place de l'enfant en ville (rues scolaires, les rues réservées au jeu ...)

Les rues réservées au jeu

Rue de l'Avenir assure la coordination des appels à projets « Rues aux enfants, rues pour tous ».

Plus de 320 projets ont été labellisés depuis 10 ans avec de nombreux renouvellements, et une centaine ont été accompagnés en 2024 et 2025. www.ruesauxenfants.com



 Par ailleurs, depuis l'automne 2023, un groupe de suivi s'est constitué pour accompagner les projets venant des régions qui n'ont pas encore de groupe d'appui.

Ce groupe de bénévoles coordonné par Frédérique Prédali, bénéficie de l'intervention de Raphaëlle Bergerot pour le site des « <u>Rues aux enfants rues pour tous</u> » et de l'expérience de Carole Depit qui est chargée d'appui aux territoires.

En 2025, à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans du 1er appel à initiative de Rues aux enfants, plusieurs objets de communication ont été réalisés : <u>l'affiche</u>, <u>le coloriage</u>, <u>l'affiche mosaïque</u>, <u>le pochoir</u>. Un concours de fresques est également organisé sur toute la période 2025-2026.

Les rues scolaires

Le sujet des abords d'école, qui est traité par rue de l'Avenir depuis 2018, a donné lieu à deux webinaires organisés en partenariat avec le CEREMA: en mars 2021 « Des abords d'école sûrs et accueillants » et en décembre 2023 « Abords et chemins de l'école: vers l'apaisement du quartier »



- Par ailleurs Rue de l'Avenir a réalisé en 2021 une brochure <u>« Les rues scolaires on a tous un rôle à jouer! »</u>. à destination des parents d'élèves : objectifs et démarche pour mettre en place une rue scolaire.

La ville à hauteur d'enfants

À la suite de huit années de réalisations de « Rues aux enfants, rues pour tous » dans la région Normandie, une rencontre a été organisée à Rouen le 27 mars 2024 à l'initiative de Rue de l'Avenir, du groupe d'appui normand des Rues aux enfants et de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable. Plus d'une centaine d'acteurs régionaux étaient présents sur le thème « <u>En Normandie : place aux enfants dans l'espace public!</u> ».

Rue de l'Avenir a également animé <u>une séquence de travail sur le thème de la ville à hauteur d'enfants</u> à Lille le 19 octobre 2024, et est intervenu à Metz le 29 avril 2025 à une rencontre organisée par l'AGURAM pour présenter un document sur <u>« Agir sur son territoire pour un espace public en faveur des enfants ».</u>

Enfin ce sujet de la place de l'enfant dans l'espace public ou de la ville à hauteur d'enfants a donné lieu à une intervention de Rue de l'avenir lors d'une table ronde lors des troisièmes rencontres de la marche en ville à Rennes le 26 septembre 2025 et à deux nouvelles fiches du dossier « Pour une ville sûre et accueillante pour les enfants » intitulées Fiche 7 «Encourager les relations entre la ville et les enfants » et Fiche 10 « Une ville à hauteur d'enfants »

Dans les Hauts de France Rue de l'Avenir a initié avec le CREM la création d'un groupe de travail qui a tenu en septembre 2023 et le 23 janvier 2024 deux séminaires en visioconférences sur le sujet « <u>Mobilités durables et partage de l'espace public dans les QPV</u> » et dans ce cadre a animé le 23 septembres 2025 à Arras un atelier sur le thème de « La place des enfants et des jeunes dans l'espace public ».

Au niveau européen

- Retour sur la visite de terrain organisée par Rue de l'avenir les 12 et 13 mai 2022 à Lille et à Gand Rue de l'Avenir (ruedelavenir.com)
- Organisation avec le Cerema et Rue de l'Avenir Suisse, de la conférence en ligne du 3 février
 2022 « Ville apaisée, nouveaux usages urbains. Bonnes pratiques en Europe de zones à accès automobile restreint ».
- Organisation en avril 2022 d'un voyage d'études à Cuneo, Turin et Milan, associant les représentants de diverses collectivités, d'associations et d'experts.
 Voyage d'études du 27 au 30 avril à Cunéo, Turin, Milan (Italie) : les présentations et bilans Rue de l'Avenir (ruedelavenir.com)

NOS PUBLICATIONS, FICHES TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Un site avec l'actualité de l'association et des partenaires, les actions passées et présentes et de nombreuses ressources thématiques : www.ruedelavenir.com

4 bulletins par an en version numérique : <u>Les Bulletins - Rue de l'Avenir (ruedelavenir.com)</u>

Des fiches thématiques : Nos Publications - Rue de l'Avenir (ruedelavenir.com)

BON DE COMMANDE : commander ou télécharger nos publications



L'EXPOSITION « ESPACES PUBLICS, QUELLES ÉVOLUTIONS EN 30 ANS ? »

Réalisée pour les 30 ans de Rue de l'avenir (2018), l'exposition peut être mise à disposition pour tous événements.

Exposition ESPACE PUBLIC : quelles évolutions en 30 ans ? - Rue de l'Avenir (ruedelavenir.com)



UN RÉSEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

Collectifs : Rue de l'Avenir est membre fondateur de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » et des collectifs « Place aux piétons » et « Rues aux enfants, rues pour tous ».

Correspondants locaux : nous fonctionnons grâce à un réseau de correspondants locaux présents sur une bonne partie du territoire métropolitain, ce qui permet de confronter les expériences positives ou négatives de diverses collectivités et d'enrichir nos réflexions et propositions.

L'Association - Rue de l'Avenir (ruedelavenir.com)

Contacts européens : nous entretenons des contacts avec nos voisins européens via le Réseau Rues (France, Belgique, Luxembourg, Suisse, Italie, Québec...), pour confronter nos expériences réciproques et en particulier avec notre homologue suisse : http://www.rue-avenir.ch/

Du 14 au 16 mai 2025, la <u>20ème rencontre du</u> <u>réseau RUES</u>, a été organisée à Lyon par le Cerema et Rue de l'Avenir.

Elle a permis de partager les bonnes pratiques et de rencontrer les élus et services techniques de la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, pour échanger sur les politiques engagées en matière de partage de l'espace public et de développement des mobilités actives.



INFORMATIONS PRATIQUES

Bureau 2025 : Marie Prémartin et Philippe Zanolla (Co-président.e.s), Denis Moreau (secrétaire général), Jean François Hogu (trésorier), Aïcha Aït Mhand, Anne De Beaumont, Abel Guggenheim, Frédérique Prédali, Pascal Riffonneau (membres). Délégué général, Vincent Chas.

Adhésion : communes et intercommunalités, associations nationales ou locales, adhérents individuels. Notre association est d'intérêt général : https://www.ruedelavenir.com/lassociation/nous-rejoindre/

Contact : pour toute information complémentaire, infosrda@ruedelavenir.com

Site: www.ruedelavenir.com

Facebook: www.facebook.com/ruedelavenir.france

Bluesky: Rue de l'avenir - France (@rue-de-l-avenir-fr.bsky.social) — Bluesky

Adresse postale: C/O MVAC 14, BAL 27, 22 rue Deparcieux 75 014 Paris